

ASSEMBLEE GENERALE

RAPPEL DES PIECES A FOURNIR

Pour voter lors de l'Assemblée Générale, les personnes devront présenter :

1. Si la personne est Président(e) ou Secrétaire du club :
 - sa licence FFA en cours de validité,
 - la fiche A de représentant de club
 - une pièce d'identité.

2. Si la personne détient un pouvoir du(de la) Président(e) ou du(de la) Secrétaire pour voter :
 - sa licence FFA en cours de validité,
 - la fiche C de pouvoir signée par les deux parties
 - sa propre fiche A de Représentant de Club
 - une pièce d'identité.

PARTENAIRES OFFICIELS